

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: CITRUS DEGREASER

Code stock: 714

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: CLOVER CHEMICALS LTD

CLOVER HOUSE

MACCLESFIELD ROAD

WHALEY BRIDGE

HIGH PEAK

SK23 7DQ

United Kingdom

Tél: +44 (0) 1663 733114

Fax: +44 (0) 1663 733115

Email: technical@cloverchemicals.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): 01 40 05 48 48

(heures de bureau uniquement)

Section 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP): Aquatic Chronic 2: H411; Eye Irrit. 2: H319; Skin Irrit. 2: H315; Skin Sens. 1: H317; Asp. Tox. 1: H304; -: EUH066

Effets indésirables: Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:

Mentions de danger: H315: Provoque une irritation cutanée.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CITRUS DEGREASER

Page: 2

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Mentions d'avertissement: Attention

Pictogrammes de danger: GHS07: Point d'exclamation

GHS09: Environnement



Conseils de prudence: P102: Tenir hors de portée des enfants.

P282: Porter un équipement de protection des yeux.

P280: Porter des gants de protection.

P261: Éviter de respirer les fumées.

P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P302+352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/.

P333+313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P362: Enlever les vêtements contaminés.

2.3. Autres dangers

PBT: Ce produit n'est pas identifiée comme substance PBT/vPvB.

Section 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux:

PETROLEUM DISTILLATE

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
265-149-8	64742-47-8	-	Asp. Tox. 1: H304	70-90%

LIMONENE (CITRUS DULCIS)

232-433-8	8028-48-6	-	Flam. Liq. 3: H226; Aquatic Acute 1: H400; Aquatic Chronic 1: H410; Skin Irrit. 2: H315; Skin Sens. 1: H317; Asp. Tox. 1: H304	10-30%
-----------	-----------	---	--	--------

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CITRUS DEGREASER

Page: 3

DODECYLBENZENE SUPHONATE ISOPROPYLAMINE SALT

247-556-2	26264-05-1	-	Acute Tox. 4: H302; Eye Dam. 1: H318; Skin Irrit. 2: H315	1-10%
-----------	------------	---	--	-------

Section 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau. Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Transférer à l'hôpital pour un examen approfondi.

Ingestion: Ne pas provoquer le vomissement. Rincer la bouche avec de l'eau. Si le blessé est conscient, lui donner immédiatement 1/2 litre d'eau à boire. Transférer à l'hôpital le plus rapidement possible.

Inhalation: Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération. Si le blessé est conscient, veiller à le faire asseoir ou le faire coucher. Si le blessé est inconscient et que la respiration est bonne, le mettre en position de réanimation. Si le blessé est inconscient, vérifier la respiration et pratiquer la respiration artificielle le cas échéant. Transférer à l'hôpital aussitôt que possible.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Risque d'irritation légère sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge.

Inhalation: Risque de somnolence ou de confusion mentale. Risque de perte de connaissance.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat / spécifique: Non applicable.

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Dioxyde de carbone. Poudre chimique inerte.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: En cas de combustion, émet des fumées toxiques de dioxyde de carbone / monoxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CITRUS DEGREASER

Page: 4

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe. Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

Section 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: Ne pas manipuler dans un espace restreint et fermé. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Éviter que la formation ou la présence de buée dans l'air.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé. Éloigner de toute source d'ignition. Stocker dans un endroit frais et bien ventilé.

Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: Donnée non disponible.

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition: Donnée non disponible.

DNEL/PNEC

DNEL / PNEC Donnée non disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

Protection respiratoire: Filtre à gaz du type A: des gaz organiques (EN141)

Protection des mains: Gants en caoutchouc. Gants résistants aux solvants. Gants en viton.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité avec protections latérales. S'assurer qu'une oeillère est à proximité immédiate.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CITRUS DEGREASER

Page: 5

Protection de la peau: Vêtement de protection.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Liquide

Couleur: Incolore

Odeur: Odeur caractéristique

Degré d'évaporation: Modéré

Comburant: Non comburant (selon les critères CEE)

Solubilité dans l'eau: Miscible

Également soluble dans: Solvants organiques principaux.

Viscosité: Non visqueux

Point/Domaine d'ébul. °C: 200-280

Point/Domaine de fusion °C: -20

Limites d'inflam. %: infér: Donnée non disponible.

supér: Donnée non disponible.

Pt d'éclair °C: 62

Coeff. de part. n-octanol/eau: Donnée non disponible.

Auto-inflammabilité°C Donnée non disponible.

Pression de vapeur: Non applicable.

Densité relative: 0.82

pH: non aqueous

VOC g/l: 800

9.2. Autres informations

Autres informations: Donnée non disponible.

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Sources d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques de dioxyde de carbone / monoxyde de carbone.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CITRUS DEGREASER

Page: 6

Section 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédients dangereux:

DODECYLBENZENE SUPHONATE ISOPROPYLAMINE SALT

ORL	RAT	LD50	>2000	mg/kg
-----	-----	------	-------	-------

Dangers pertinents pour la substance:

Danger	Voie	Base
Corrosion cutanée/irritation cutanée	DRM	Dangereux : calculé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	OPT	Dangereux : calculé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	DRM	Dangereux : calculé

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Risque d'irritation légère sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge.

Inhalation: Risque de somnolence ou de confusion mentale. Risque de perte de connaissance.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

Section 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ingrédients dangereux:

DODECYLBENZENE SUPHONATE ISOPROPYLAMINE SALT

-	48H EC50	10 - 300	mg/l
-	96H LC50	15	mg/l
-	96H LC50	1 - 5	mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Biodégradable. LE(S) SURFACTANT(S) CONTENU(S) DANS CETTE PREPARATION RESPECTE(NT) LES CRITERES DE BIODEGRADABILITE DEFINIS DANS LE REGLEMENT (CE) No.648/2004 SUR LES DETERGENTS.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Aucune bioaccumulation éventuelle.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Flotte sur l'eau. Volatil.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CITRUS DEGREASER

Page: 7

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifiée comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: Incinération à terre.

Opérations de récupération: Utiliser principalement comme combustible ou autre moyen de produire de l'énergie.

Élimination des emballages: Éliminer comme tout déchet industriel ordinaire.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

Section 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU: UN3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe de transport: 9

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: III

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement: Oui

Polluant marin: Oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières: Aucune précaution particulière.

Code tunnel: E

Catégorie de transport: 3

Section 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

Section 16: Autres informations

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CITRUS DEGREASER

Page: 8

Autres informations

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No 453/2010.

4 X 5 LTR ; NON SOUMIS A L'ADR

Phrases de rubrique 2 et 3: EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H226: Liquide et vapeurs inflammables.

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.